

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/12/2008

Réception par le Prefet : 16/12/2008

Publication : 19/12/2008



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2008-5-8-3

Séance du jeudi 11 décembre 2008

BUDGET PRIMITIF 2009 - COLLEGES BATIMENTS EXISTANTS, CONSTRUCTIONS/RECONSTRUCTIONS & PROGRAMME PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS (P.P.I.) 2009-2010

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges, Langue et Culture Régionales du 19 novembre 2008,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- autorise l'inscription budgétaire des crédits au Budget Primitif 2009, tant en recettes qu'en dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement, tels qu'ils figurent sur l'annexe 1 du rapport ;
- adopte le Programme Prévisionnel d'Investissement dans les Collèges 2009-2010 (annexe 2 au rapport), en sachant que le montant des travaux nouvellement programmés s'établit à 7 993 195 € pour les restructurations, réhabilitations et extensions, à 520 000 € pour l'accessibilité et à 3 197 650 € pour les constructions et reconstructions de collèges, représentant un P.P.I. global (en cours, à réaliser et nouvellement programmé) de 121 365 795 € ;
- donne son accord quant à l'opportunité de ces opérations ;
- autorise le Président du Conseil Général à souscrire le(s) marché(s) nécessaire(s) ainsi que tout document s'y rapportant après mise en œuvre de la (des) consultation(s) y afférent ;

- donne délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi des dossiers évoqués dans le rapport

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions